

## Les travaux sur le RAVeL Ligne 38 entre Melen et Herve avancent à grands pas (actualité du 13 juillet 2018)

Depuis juillet 2018, la [Ligne 38](#) entre la rue Sonkeu à Melen (Soumagne) et la rue de Maastricht à Battice/Herve (près de l'entreprise Enersol), menés sous la conduite de la Direction et du District des Routes de Verviers, est asphaltée et opérationnelle. Dans le courant des mois d'août et septembre, des fermetures locales et ponctuelles auront lieu afin de remettre à neuf la piste souple, les abords et les marquages aux traversées.



Pour rappel, la mise à niveau qualitative du RAVeL Ligne 38 entre Melen, Herve, Thimister-Clermont, Aubel et Hombourg sur 20,5 km prévoit globalement une piste en asphalte d'une largeur comprise entre 2,50 m et 2,20 m et une piste souple en cendrée continue d'une largeur variable de 2,50 m à 2,00 m. Cet aménagement sera réalisé en 4 phases :

- La phase 1, d'un montant de 725.000 €, est en cours entre Melen et Herve/Battice/N627 (Rue de Maastricht) sur 3,5 km.
- La phase 2, d'un montant de 920.000 €, entre Battice et Thimister-Clermont (5,5 km), débutera dès la fin de l'été 2018.
- La phase 3 entre Thimister-Clermont et Aubel (6,5 km) se déroulera en 2019.
- Et, enfin, la phase 4 entre Aubel et Hombourg (5 km) en 2020.

Ces aménagements s'inscrivent dans un plan plus vaste sur la Ligne 38, composante de l'itinéraire international [EuroVelo 3](#), permettant à court terme une liaison cyclable sécurisée complète entre Liège, Herve, Aubel, Plombières et, à terme, Aix-la-Chapelle.